



# *Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton*

## **Règlement modifiant les dates de versements des taxes municipales 2020**

### **Avis public**

est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue à huis clos, par vidéoconférence, le 6 avril 2020, le règlement modifiant les dates des versements des paiements de taxes municipales portant le numéro 2020-133 a été adopté.

Ce règlement a été adopté dans la foulée des mesures prises pour alléger le fardeau fiscal des citoyens en raison de la COVID-19 en repoussant les prochains versements de taxes municipales de deux mois comme suit:

16 avril 2020	→	18 juin 2020
18 juin 2020	→	20 août 2020
20 août 2020	→	19 octobre 2020

Vous pouvez consulter ce règlement sur notre site internet au [www.st-isidore-clifton.qc.ca/fr/reglements-municipaux.htm](http://www.st-isidore-clifton.qc.ca/fr/reglements-municipaux.htm) ou en demander une copie par courriel ([stic@hsfqc.ca](mailto:stic@hsfqc.ca)) ou par la poste au 819-658-3637, du lundi au vendredi de 12h30 à 15h30.

Donné à St-Isidore-de-Clifton, le 7 avril 2020

Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe